

MAIRIE  
de



THIVERVAL-GRIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### VENDREDI 18 MARS 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit mars 2016 à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rémi LUCET.

Étaient présents : MM. Rémi LUCET, Daniel BOSSE, Didier BRILLANT, Bertrand VACHETTE, Laurent MEULENYSER, et Jason REGNIER et Mmes Nadine GOHARD, Marie GARCIA, Laurence VAUVERT, Catherine LANEN, Liliane BAYANO, Hélène COME et Sandrine JOURNE.

Était absent : M. Michel BUXERAUD.

M. Dominique TRUFFAULT donne pouvoir à M. Daniel BOSSE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30 constatant que le quorum est atteint.

#### ORDRE DU JOUR :

Monsieur le maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Demande de subvention D.E.T.R. 2016 (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Les membres du conseil acceptent l'inscription de ce point supplémentaire à l'unanimité.

#### **1. Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2016**

Après deux modifications de forme prises en compte, le compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Demande de subvention D.E.T.R. (point ajouté)**

Monsieur le maire explique que la préfecture a lancé son programme d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour 2016 et qu'il convient de l'autoriser à présenter un dossier de demande de subvention. Il s'agit de la création d'un stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) devant la mairie et l'école maternelle, pour répondre aux exigences

réglementaires d'accessibilité des établissements recevant du public et à l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) déposé en préfecture en octobre 2015 et qui prévoit la mise aux normes sur 3 années.

Le coût des travaux s'élève à 5 433,20 € H.T, subventionnable à 30%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

### **3. Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire**

Monsieur le maire explique qu'il convient de renouveler le parc de vidéoprojecteurs des Tableaux Numériques Interactifs (T.N.I.) des écoles ainsi que les ordinateurs dédiés aux TNI et de sécuriser l'accès Internet des élèves de l'école primaire de Grignon.

Il propose de faire appel à la réserve parlementaire du Député, M. David DOUILLET et de la Sénatrice, Mme Catherine TASCA pour mener à bien ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération.

### **4. Nouveau règlement intérieur et budget 2016 du réseau « au fil des pages »**

Madame Hélène CÔME explique que le comité de pilotage du réseau « au fil des pages » s'est tenu le 15 février 2016 et a adopté le nouveau règlement intérieur pour l'année 2016 ainsi que le budget de fonctionnement.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter ce règlement et le budget 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération

### **5. Attribution de compensation de la CCCY**

Monsieur le maire explique que la compensation de fiscalité a été calculée initialement à la création de la communauté de communes, mais qu'elle peut évoluer annuellement en fonction du réalisé du budget géré par la communauté de communes pour la ville.

Pour 2016, la compensation s'élève à **684 746,91€**.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération

### **6. Questions diverses**

Monsieur le maire déclare qu'il n'y a aucune information nouvelle sur le PSG.

Il indique que la pré-commercialisation de la première tranche d'habitations de Folleville a eu lieu le week-end du 12 et 13 mars. Une trentaine de réservations ont été effectuées par des familles du village. Une quinzaine de familles attendent la commercialisation de la seconde tranche.

La commercialisation au « grand public » de la première tranche débute sur la bulle de vente de Folleville, à compter du jeudi 17 mars 2016.

Monsieur le maire explique que la Municipalité s'oriente vers un projet à vocation médicale et/ou paramédicale, sur une partie des locaux restitués à la commune par NEXITY, à la livraison du programme.

Sur les 600 m<sup>2</sup> disponibles pour la commune, environ 220 m<sup>2</sup> devraient être consacrés à un nouveau centre de loisirs.

## Tour de table :

**Monsieur Daniel BOSSE** explique que, dans le cadre de la préparation du budget 2016, il a fait faire des devis notamment, pour :

- la création d'un stationnement PMR devant la mairie et l'école maternelle (demande de subvention D.E.T.R.)
- la mise en place d'un ralentisseur rue de Rougemont
- la réfection de voiries de diverses voies publiques
- la réfection de l'éclairage public, avec passage aux ampoules « LED »

Les arbitrages financiers ne sont pas encore réalisés et il faudra « prioriser » certaines opérations et programmer l'éclairage public sur plusieurs années.

Il rappelle que la journée nature est prévue le samedi 9 avril 2016 au matin et aura pour but de ramasser les déchets sur le quartier de THIVERVAL.

**Madame Hélène CÔME** dit qu'il y a des déchets en haut du village, à Grignon. Monsieur le maire va demander à l'équipe technique d'assurer ce nettoyage.

Elle souhaite faire part de sa satisfaction quant au démarrage du fonctionnement de la boîte à lire.

Madame Nadine GOHARD rappelle que si l'expérience se confirme concluante à Grignon sur quelques mois, une seconde boîte à lire pourrait être installée à Thiverval.

**Madame Liliane BAYANO** regrette le faible débit internet et Monsieur le maire précise que, sur demande du Département en charge de ce dossier, la communauté de communes s'apprête à adhérer à un syndicat mixte pour augmenter la puissance du débit (mais pas pour la fibre optique qui, selon le schéma départemental, ne devrait pas arriver avant 2020 sur la commune).

**Monsieur Bertrand VACHETTE** demande si la commune possède une réserve foncière. Monsieur le maire précise qu'il y a Folleville et le champ à droite de la route menant au Val des 4 pignons, cultivé par notre agriculteur local.

**Monsieur Didier BRILLANT** souhaite qu'un rappel des horaires de nuisances sonores des propriétés privées soit fait.

**Madame Nadine GOHARD** rappelle que la date de réunion pour la fête du village est fixée au 13 avril à 19h00, salle de Folleville.

Elle précise que la fête aura une nouvelle configuration dans l'espace car NEXITY a clôturé la partie « chantier ».

Madame Hélène CÔME s'interroge sur la salle des fêtes de Folleville, lorsque les nouveaux habitants seront arrivés.

Monsieur le maire explique qu'une réflexion globale doit avoir lieu, en prenant en compte l'activité de cette salle en site occupé, mais aussi du pôle scolaire et la JCT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h38.

Prochain conseil prévu le vendredi 8 avril 2016  
(Vote du Budget Primitif)